



Richesse et développement des territoires

Magali Talandier

► **To cite this version:**

Magali Talandier. Richesse et développement des territoires. Pour : enquêtes et témoignages, Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (France) (GREP), 2009, pp.10-15. halshs-00851941

HAL Id: halshs-00851941

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00851941>

Submitted on 19 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RICHESSSE ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Revue Pour, février 2009

Magali Talandier

Docteur en Politiques urbaines et aménagement

Consultante en développement territorial

Chargée de cours à l'Institut d'urbanisme de Paris et à l'Institut de géographie de Paris I.

L'augmentation du temps libre, l'allongement de la durée de vie, les progrès technologiques, l'amélioration des niveaux de revenus des ménages... ont permis l'essor des mobilités et ont eu raison de la logique « un individu-un territoire ». C'est cette multi-appartenance territoriale qui explique, qu'aujourd'hui, la production et la consommation peuvent être déterminées par des lois géographiques et économiques différentes.

Cette déconnexion spatiale et temporelle de l'offre et de la demande a fait émerger un fait nouveau et sans précédent pour l'économie des territoires : le désajustement entre la création de richesse et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce désajustement entre croissance et développement au niveau local résulte de mécanismes de redistribution publique et privée entre les territoires. Ces flux de revenus constituent une ressource majeure et un levier d'action pour les espaces, ruraux notamment, et leurs acteurs. Ces revenus, que l'on peut qualifier de *base résidentielle* en référence aux travaux de Laurent Davezies¹, influent fortement sur le développement économique, social et démographique de nombreux espaces ruraux français qui pouvaient jusqu'alors paraître condamnés au déclin.

En effet, pour beaucoup, le développement économique local dépendrait quasi exclusivement de son système productif, qu'il repose sur des ressources génériques (coûts de transaction, niveau de qualification de la main-d'œuvre²) ou spécifiques (ressources territoriales, savoir-faire, systèmes de production localisés (SPL)...³). Le seul enjeu du développement économique serait donc l'attractivité du territoire auprès des entreprises et la compétitivité de celles-ci dans un contexte de globalisation des échanges. Or, à partir des années 1980, on observe une concentration de la production dans les grandes agglomérations

¹ Laurent Davezies, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, éd. du Seuil, col. « La République des idées », 2008.

² Voir à ce sujet les travaux des économistes et notamment ceux de Krugman, dernier prix Nobel en économie, fondateur de la Nouvelle économie géographique, mais aussi :

Pierre-Philippe Combes, Thierry Mayer, Jacques-François Thisse, « Économie géographique », *Économica*, 2006.

Pierre Veltz, « D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises / territoires ? », *Revue Économique* n°4, juillet 1993, p. 671-684.

Pierre Veltz, *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, PUF, 1996.

³ L'auteur renvoie à l'abondante littérature sur ces questions parmi laquelle on trouve les travaux de Pecqueur, de Lipietz et Benko, de Maillat et Camagni :

Denis Maillat et Roberto Camagni, « Milieux innovateurs. Théorie et Politiques », *Économica*.

Georges Benko, Alain Lipietz (éd.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF.

Georges Benko, Alain Lipietz, *La Richesse des régions*, PUF, col. « Économie en liberté », 2000.

Bernard Pecqueur, *Le développement local*, éd. La Découverte et Syros, 2^e éd., 2000.

Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann (dir.), *Économie de proximités*, éd. Lavoisier, col. « Hermès Science », 2004.

et leur proche périphérie. Ces métropoles permettent de limiter les coûts de transaction (grâce à la flexibilité du marché du travail, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, la proximité des fournisseurs, etc.) et favorisent la compétitivité et la réactivité des firmes. Le développement perçu à l'aune de ces processus de production génère de fortes incertitudes pour les territoires non métropolitains, isolés ou encore non dotés de systèmes productifs singuliers et réactifs.

Mais, tandis que la production se concentrait dans les métropoles, la population — et avec elle les revenus — ne cessaient de se déployer. La géographie de la croissance s'est ainsi peu à peu déconnectée de la géographie du développement. Certes, la richesse est bel et bien créée plus massivement en Île-de-France au début des années 2000 qu'au début des années 1980, mais cette richesse circule (Davezies, 2008)⁴. Les dépenses des touristes, les salaires des *navetteurs*⁵, les retraites, les traitements des fonctionnaires, les diverses allocations, prestations et minima sociaux sont autant de revenus qui alimentent les économies locales indépendamment de leur capacité productive. Ainsi, le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter ces flux de revenus, tout autant qu'à créer de la richesse.

C'est ce mécanisme de déconnexion qui rend notamment fort discutable l'usage du Produit intérieur brut (PIB) par habitant comme indicateur de développement d'un territoire. Le PIB d'un territoire est la somme des valeurs ajoutées créées sur ce territoire. Ces valeurs ajoutées sont mesurées comme des ventes nettes de consommation intermédiaire. Cette valeur ajoutée permet de rémunérer globalement le capital (profits et remplacement du capital détruit), les salaires et les prélèvements obligatoires. Mais ce qui est vrai globalement ne l'est pas du tout à l'échelle locale : il n'y a qu'une fraction du revenu généré par une valeur ajoutée locale qui vient alimenter le territoire dans lequel se trouve l'activité considérée. Et cette fraction se réduit en même temps que l'échelle géographique des territoires considérés s'agrandit⁶. Dans des pays où la moitié de la création de richesse est consacrée aux dépenses publiques, *via* des machines redistributives nationales, il n'y a que peu de relations entre la géographie de la valeur ajoutée et celle du revenu des ménages. Cette déconnexion et le peu de corrélation entre les évolutions du PIB régional et celle du revenu régional s'observe d'ailleurs dans tous les pays développés (Talandier, Davezies, 2008⁷).

L'enjeu du développement est triple : créer et capter des richesses mais également maximiser la dépense de ces revenus localement. De la même façon qu'au jeu de captation des revenus, tous les territoires ne sont pas égaux, la propension à consommer localement varie d'un espace à l'autre. L'existence d'un tissu préexistant de services, par exemple dans les bourgs ruraux, peut constituer un atout à partir duquel peuvent se développer de nouvelles activités pour desservir la demande locale. Inversement, les bassins ruraux à caractère plus périurbains semblent souffrir du syndrome de cité dortoir. Ils bénéficient souvent d'une délocalisation d'activités de production ; la population y croît par ailleurs rapidement, mais finalement les évolutions de l'emploi et des revenus y demeurent plus faibles que dans des

⁴ *Op. cit.*

⁵ Personne résidant dans un lieu différent de celui où elle travaille.

⁶ Rappelons que pour les géographes, la grande échelle désigne les territoires locaux alors que la petite est celle des régions ou des nations...

⁷ Magali Talandier et Laurent Davezies, *Repenser le développement local ? Confrontation des modèles d'analyse et des données factuelles dans les pays développés*, éd. du PUCA, à paraître.

territoires plus isolés. Le développement escompté n'a finalement pas lieu en raison des évasions de consommation vers les pôles urbains proches (Talandier, 2008⁸).

Capter des revenus extérieurs constitue donc la première étape du développement territorial. Condition nécessaire mais non suffisante, la maximisation de la propension locale à consommer constitue la deuxième étape.

Précisons un peu nos éléments d'analyse qui reposent sur une ancienne et célèbre théorie en économie régionale : la théorie de la base (Sombart, 1916⁹).

Selon cette théorie, les économies territoriales se décomposent en deux secteurs : le secteur basique, qui capte les revenus à l'extérieur de la zone considérée, et le secteur domestique, qui produit les biens et services demandés localement. Véritable moteur de l'économie locale, le secteur basique induit, par un jeu de multiplicateur, des emplois et des revenus et assure le dynamisme économique et démographique des territoires. Davezies (2003a, 2003b¹⁰) propose de distinguer quatre grandes familles de revenus basiques :

- la base productive privée ou exportatrice (revenus issus de la production et de la vente de biens et de services en dehors du territoire considéré) ;
- la base résidentielle (revenus captés par les territoires grâce à leurs *atouts* résidentiels : retraites, salaires des migrants-alternants, dépenses des touristes) ;
- la base publique (traitements des fonctionnaires versés par un agent extérieur : l'État) ;
- la base sanitaire et sociale (revenus de transferts et remboursements de soin de santé).

Au total, les revenus moteurs du développement sont liés à la fois à ce que ce territoire est capable de produire et d'exporter, mais aussi à ce qu'il est capable de capter, notamment en raison de son attractivité résidentielle et récréative. Le développement devient alors un enjeu de production mais aussi un enjeu de population qui capte ces revenus extérieurs. Nous avons estimé ces différents revenus pour plusieurs types de territoires français. Les dernières estimations portent sur les bassins de vie ruraux en France métropolitaine (Talandier, 2007¹¹).

⁸ Magali Talandier (2008), « L'étalement urbain au secours des campagnes ? », *Revue des Ponts et Chaussées*, PCM, à paraître.

⁹ Werner Sombart (1916), *Der moderne Kapitalismus*, Duncker & Humblot, Munich et Leipzig, Rééd. 1928.

¹⁰ Laurent Davezies (2003 a), *Un essai de typologie des formes du développement territorial en France*. Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour le Recherche et à la Caisse des Dépôts, Oeil-Créteil-Université Paris XII Créteil, polygraphié 57 pages + annexes.

Laurent Davezies (2003 b), *La diversité du développement local dans les villes françaises*, Rapport à la DATAR, Oeil-Créteil-Université Paris XII Créteil, polygraphié 60 pages + annexes.

¹¹ Magali Talandier (2007), *Un autre modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français*, Thèse de doctorat en Urbanisme, Politiques urbaines et Aménagement, soutenue publiquement à l'Institut d'urbanisme de Paris le 14 décembre 2007. Consultable en ligne : <http://talandier.com/thesetalandier.pdf>

Tableau 1 : Répartition des revenus basiques en 2005 dans les bassins de vie ruraux français

	Bassins de vie ruraux polarisés par une commune ...			Ensemble des bassins de vie
	Pôle rural	du rural sous faible influence urbaine	du rural isolé	
Base productive, secteur privé	14%	12%	11%	20%
Base résidentielle	61%	65%	68%	48%
<i>dont salaires des navetteurs</i>	16%	23%	11%	13%
<i>dont retraites</i>	24%	25%	24%	24%
<i>dont dépenses touristiques</i>	21%	17%	33%	11%
Base publique (traitements des fonctionnaire)	5%	4%	4%	9%
Base sanitaire et sociale	20%	19%	18%	23%
<i>dont revenus sociaux</i>	11%	12%	10%	12%
<i>dont remboursements des soins de santé</i>	8%	7%	7%	11%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Talandier, 2007, d'après les données Unedic, DGI, ministère du Tourisme, CAF, Drees, Insee.

Notes de lecture :

Les bassins de vie ruraux correspondent aux bassins de vie de l'Insee polarisés par une commune appartenant à l'espace à dominante rurale. Cette commune qui polarise les déplacements de la population du bassin peut être un pôle rural, une commune sous faible influence urbaine ou encore une commune du rural isolé. La définition de ces communes correspond au zonage en aire urbaine et emploi de l'espace rural défini par l'Insee et l'Inra en 1998. La distinction entre rural isolé et rural sous faible influence urbaine a été abandonnée, malheureusement, au profit d'un ensemble qualifié « d'autres communes du rural ». En raison de la forte différenciation entre ces deux types de territoires, nous avons réintroduit cette distinction. Pour plus d'informations, cf. définitions sur le site de l'Insee ou encore l'article de B.-H. Nicot disponible à l'adresse suivante : <http://www.sirius-upvm.net/doc/geo/urbain-rural.pdf>.

La méthodologie détaillée de ces calculs de revenus basiques est disponible dans la thèse de Magali Talandier, Annexe p. 54 : <http://talandier.com/thesetalandier.pdf>

Ces résultats soulignent la forte dépendance des économies locales, et qui plus est rurales, vis-à-vis des revenus non productifs. En effet, en moyenne, les revenus résidentiels représentent près de la moitié des revenus basiques des bassins de vie français en 2005. Les revenus issus des activités exportatrices représentent à peine 20 % des revenus captés à l'extérieur par les territoires, soit l'équivalent de l'ensemble des revenus de transfert. La base publique (traitements des fonctionnaires) représente 9 % de ces revenus. Les calculs effectués sur les bassins de vie ruraux montrent que les revenus basiques résidentiels y jouent un rôle encore plus crucial qu'ailleurs, puisque ces revenus atteignent deux tiers des bases dans le rural (contre 48 % sur l'ensemble des bassins de vie). Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ce ne sont pas les retraites qui expliquent principalement cet écart, mais le tourisme, notamment dans le rural isolé (un tiers des revenus basiques), et les migrants-alternants dans le rural sous faible influence urbaine (un quart des bases).

Le poids de ces revenus captés et non créés localement grâce à l'appareil productif permet de comprendre comment des espaces dénués d'atouts métropolitains ont pu au cours des dernières décennies voir leurs emplois progresser rapidement, le revenu des populations s'améliorer, la population s'installer...

La question n'est donc pas d'opposer ou de devoir choisir entre une *économie productive* locale ou une *économie résidentielle*, mais bel et bien de comprendre les modes de fonctionnement de nos territoires pour en assurer un développement équilibré et durable, mais

aussi pour mesurer les enjeux macro-économiques de ces mécanismes¹². Pour le local, les implications sont nombreuses, complexes et tiraillées entre des effets salvateurs et plutôt inattendus de l'économie résidentielle, dans les espaces ruraux par exemple, et des conséquences sociales et environnementales préoccupantes (Talandier, 2008¹³).

On a pu montrer, par exemple, que ces processus résidentiels de développement sont d'importants pourvoyeurs d'emplois pour des personnes peu ou pas qualifiées, souvent jeunes, peu mobiles... apportant une réponse au chômage élevé des jeunes. Cependant, ces emplois demeurent souvent précaires, peu rémunérés, à temps partiel. Ainsi, les processus de développement résidentiel reposent et entretiennent de fortes inégalités sociales. Ces processus sont également pourvoyeurs de conflits d'usage, de craintes et d'interrogations chez les élus. Par ailleurs, dans les bassins ruraux les plus touristiques, on note que ces fortes inégalités, ainsi que la faiblesse des salaires et des revenus des indépendants se conjuguent avec une pression immobilière, altérant le revenu réel (ou pouvoir d'achat) des individus. Bien que toujours très attractifs en termes de migrations résidentielles, ces bassins enregistrent d'ailleurs de forts taux d'émigration. On sait également que l'attractivité résidentielle (et touristique) des campagnes repose sur leurs aménités paysagères, environnementales... sur une rente altérable, fragile, en concurrence. Enfin, ces mécanismes sont portés par l'essor des mobilités : les contraintes énergétiques à venir remettront-elles en cause ces modes de développement ? Observerons-nous un retour massif de la population vers les centres ou un étalement de l'offre de services et de biens vers la population ?

« L'usage de nature » des campagnes pour reprendre les termes de Perrier-Cornet¹⁴, les politiques environnementales qui l'accompagnent ou encore la hausse des coûts de transport peuvent constituer un rempart face à des choix territoriaux *ultra-résidentiels*, par exemple, qui seraient inopportuns car extrêmes. Quoi qu'il en soit, il apparaît urgent d'identifier les conséquences pour les territoires de ces nouvelles contraintes environnementales, sociales et économiques, et de leur répercussion sur les dynamiques de développement récentes et encore fragiles de nombreux espaces ruraux.

¹² On peut en effet s'interroger sur les équilibres macro-économiques puisqu'aujourd'hui ce sont les territoires les moins productifs qui connaissent les plus fortes progressions de l'emploi, des revenus, des soldes migratoires... Or, le succès de ces régions dépend fortement de la compétitivité des régions productives qui créent la richesse redistribuée et qui pâtissent des évasions de revenus.

¹³ Magali Talandier (2008), « Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus », revue *Géocarrefour*, à paraître.

¹⁴ Philippe Perrier-Cornet, « L'avenir des espaces ruraux français, dynamiques et perspectives à l'horizon 2020 », *Futuribles*, 2004, p.77-95.